

REVUE DE PRESSE



12 JANVIER 2016

> 18 JANVIER 2016



L'enjeu énergétique partagé



La charte a été signée à Neuves-Maisons, au siège de l'Agence de développement économique du territoire.

Après s'être investi en 2014 dans une démarche volontaire de « Territoire à Energie Positive » (TEPos), le Pays Terres de Lorraine (regroupant les communautés de communes de Colombey et du Sud Toulinois, de Moselle-et-Madon, de Hazelle-en-Haye, du Saintois et du Toulinois), s'est engagé avec l'Agence de développement économique du territoire (ADSN) dans la mise en place d'une « plate-forme territoriale de rénovation énergétique ».

« Ce projet, mené en lien étroit avec les organisations professionnelles du secteur CAPEB 54 et de la Fédération du BTP 54, et la chambre de métiers et de l'artisanat de Meurthe-et-Moselle, vise à rapprocher la demande (travaux de rénovation chez le particulier) et l'offre (entreprises et artisans du bâtiment du territoire) du marché de la rénovation thermique », explique Dominique Potier.

« Renforcer l'activité des entreprises »

Lundi, le député et président du Pays Terres de Lorraine était au siège de l'Agence de développement économique du territoire, à Neuves-Maisons, pour signer avec Pascal Pinelli, président de la CAPEB de Meurthe-et-Moselle, Daniel Jonquard, vice-présidente de la chambre de métiers et de l'artisanat de Meurthe-et-Moselle, et Daniel Cerruti, président de la Fédération départementale du bâtiment et des travaux publics de Meurthe-et-Moselle, une charte formalisant ce partenariat. « Cette charte d'engagement pour la rénovation énergétique et la mobilisation des entreprises du bâtiment en Terres de Lorraine a été élaborée autour d'objectifs communs : renforcer les compétences et l'activité des entreprises du bâtiment du territoire, développer des travaux de qualité et performants en rénovation énergétique de l'habitat par une approche globale de la rénovation, et développer une culture commune de la rénovation énergétique globale de l'artisan aux acteurs institutionnels de l'habitat. Réduire la facture énergétique constitue un enjeu majeur pour notre territoire dont le parc de logements est relativement ancien, avec 63 % de logements construits avant 1975. Et la transition énergétique peut être envisagée comme une opportunité de nouvelle croissance économique pour les entreprises dans un contexte difficile ».

Qualifiée de « pionnière » par Dominique Potier, cette démarche commune poursuit l'objectif d'arriver à « l'autonomie énergétique du territoire en 2050 » en impliquant ses entreprises et artisans. Pour Daniel Cerruti, Pascal Pinelli et Danielle Jonquard, ce partenariat est aussi le signe de la reconnaissance d'un savoir-faire local. Tous les trois soulignant que 221 entreprises du territoire sont labellisées RGE (Reconnu garant de l'environnement).

Suivi de la charte

Le suivi de la charte sera assuré par le comité de pilotage de la plate-forme de rénovation énergétique de Terres de Lorraine dont seront membres les présidents du Pays, de la Fédération du BTP, de la CAPEB 54 et de la chambre de métiers et de l'artisanat. Un comité de suivi plus opérationnel sera mis en place en fonction des besoins des parties prenantes et sera composé de techniciens du Pays, de la CAPEB et de la Fédération du BTP, de la chambre de métiers et de l'artisanat, ainsi que de l'ADSN et de la MEEF.

Les complémentarités entre la connaissance du milieu professionnel et de la connaissance du territoire sont un gage de réussite de la démarche.

42.000 logements

Le parc résidentiel du Pays Terres de Lorraine compte environ 42.000 logements dont 80 % de logements individuels. Il s'agit d'un parc relativement ancien avec 63 % de logements construits avant 1975 et une forte proportion de propriétaires occupants. Avec 37 % des consommations énergétiques du territoire, le secteur de l'habitat est surtout le premier poste de dépenses en énergie (44 % de la facture énergétique) du territoire.

Enveloppe de 500.000 EUR

Les signataires de la charte s'engagent à accompagner les entreprises en lien avec l'Agence de développement économique du territoire (ADSN) afin, notamment, de développer leurs compétences en matière de rénovation énergétique (accompagnement à la labellisation RGE), à mobiliser des moyens dédiés pour la réalisation des orientations (création d'un poste de chargé de développement au sein de l'ADSN), à mettre en place des actions de promotion de la rénovation énergétique sur le territoire... Et pour la rénovation énergétique du patrimoine des collectivités locales, le Pays Terres de Lorraine a créé un fonds de soutien financier de 500.000 EUR dans le cadre de l'appel à projet national « Territoire à énergie positive pour la croissance verte ».

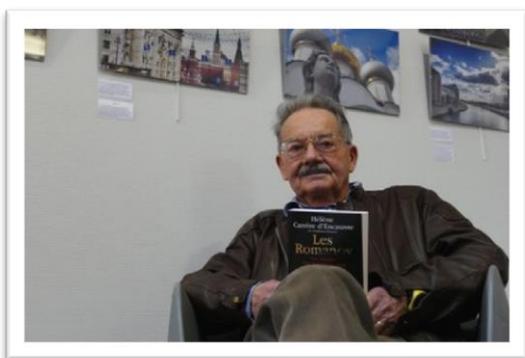
Bâtiment et emplois

Le secteur du bâtiment est un secteur particulièrement structurant en termes d'emplois et d'activités sur le territoire. Il représente en effet 12,6 % des établissements de Terres de Lorraine contre 9,5 % en Meurthe-et-Moselle et 10,1 % en Lorraine.

Jean-Christophe VINCENT

Mardi 12 janvier 2016 / Neuves-Maisons

Conférence à la Filoche



Francis Saupé, spécialiste de la Russie par passion.

La Russie est à l'honneur à la Filoche pour un cycle qui durera jusqu'au 20 février. Une multitude de rendez-vous ont été mis en place avec des expositions, des concerts, des ateliers ou des rencontres avec des passionnés qui permettront au public de découvrir un des plus grands pays de notre continent. Demain, mardi 12 janvier à 19h, une conférence-débat sur la dynastie des Romanov sera animée par Francis Saupé. C'est par passion que Francis Saupé est devenu un spécialiste de la Russie

et plus particulièrement de la dynastie des Romanov. En s'appuyant sur les écrits d'Hélène Carrère d'Aucasse, historienne de la Russie, Francis Saupé retracera l'histoire de cette dynastie qui régna durant 3 siècles. Francis Saupé, 81 ans et habitant de Méréville, est devenu un grand passionné de la Russie durant sa carrière professionnelle en tant que géologue. Régulièrement en relation avec des ingénieurs russes, il a voulu apprendre la langue et s'est inscrit à des cours de l'association « Centre Pouchkine ». De fil en aiguille, il s'est investi de plus en plus dans l'association comme bénévole en

participant à tous les ateliers et à la chorale proposés par le centre Pouchkine. Aujourd'hui il est trésorier de l'association mail il est surtout devenu un de ses spécialistes et c'est tout naturellement qu'il animera plusieurs ateliers sur la Russie à la Filoche. Les personnes intéressées par le cycle de la Russie sont invitées à contacter la Filoche ou à consulter les brochures distribuées par la médiathèque pour connaître toutes les manifestations proposées.

Jeudi 14 janvier 2016 / Richardménil

Coups de coeur pour la littérature russe



Présentation des livres sélectionnés par les lectrices.

Le premier coup de coeur café de l'année a eu lieu samedi à la bibliothèque. Le thème choisi sur lequel ont échangé les lectrices présentes était la littérature russe. Les français sont très attachés aux grands classiques de la littérature russe des XIXe et XXe siècles. De Boulgakov à Tolstoï, dont Anna Karénine reste la meilleure vente toutes langues et catégories confondues, sans oublier Dostoïevski, Gontcharov et Lermontov. La littérature russe connaît de nos jours une certaine renaissance. C'est le roman policier qui est en tête des ventes et des demandes des lecteurs. Des écrivains de grande notoriété se

vendent désormais dans le monde entier. Parmi ces romans contemporains, ceux d'Andrei Kourkov sont en tête des ventes des romans traduits du russe. Les lectrices ont découvert et présenté leurs différents coups de coeur : Double effraction de Natalia Alexandrova, Vodka Cola d'Irina Deneïka, Pélagie et le bouledogue blanc de Boris Akounine, Ne gênez pas le bourreau de Aleksandra Marinina et Sniper : vie d'un soldat en Tchétchénie de Nicolai Lilin.

Vendredi 15 janvier 2016 / Chaligny

La Filoche tisse sa toile



La Filoche est à considérer comme un lieu culturel hybride, et c'est son fort !

Ne l'appelons surtout pas « médiathèque », on chagrinerait son directeur, Maxime Lehembre. « Parce que précisément, La Filoche, ce n'est pas qu'une médiathèque ». Mais la pièce maîtresse d'un grand tout, si l'on veut résumer les choses à la pioche.

La Filoche à Chaligny tire ce joli nom de son passé de tricoterie, dont la nouvelle architecture a élégamment conservé la trace, les trous de lumière qui baignent les visiteurs et les gros volumes. Il y a bientôt 6 ans maintenant que l'édifice a été investi de cette nouvelle vocation culturelle, six ans dont on ne voit quasi aucun stigmate, les lieux ont les allures du neuf, où l'on peut aussi bien s'engouffrer dans »

« l'allée du crime » (pour qui a le goût du polar), qu'aborder « Les autres mondes » et ses fantaisies SF.

Ce lieu coloré et lumineux, surtout, se partage en au moins quatre pôles ouverts au public : la médiathèque, donc (à l'usage des petits et grands, incluant l'espace presse), mais aussi une ludothèque, un espace multimédia et une salle de spectacle. Où ce soir d'ailleurs se donnera le turbulent festival des Casseroles.

D'où son nom de « Centre culturel la Filoche », un lieu riche, mais plus encore un noeud... au coeur d'une toile.

200 événements par an

« Il faut voir ça comme un réseau de diverses actions culturelles sur le territoire Moselle et Madon, qu'on contribue à faire vivre depuis ici, mais qui nous nourrissent aussi. » Selon le fameux principe du gagnant-gagnant.

« Un exemple : on travaille sur des résidences d'artistes, au titre du soutien à la création. Mais ça nous profite aussi puisqu'on bénéficie de leurs spectacles dans la foulée. » Dans le même esprit, la Filoche soutient financièrement l'école intercommunale de musique, de même qu'elle accompagne diverses associations culturelles et mène une grosse action hors les murs, sous forme, notamment, d'un festival intercommunal. Le prochain pourrait avoir lieu à l'automne 2016 autour de la marionnette.

Et quant à parler de « réseau », soulignons que cet équipement phare s'inscrit dans un maillage de douze établissements, qui comprend aussi dix bibliothèques de villages, et un Esp@ce Clic, répartis sur tout le territoire.

« Et le tout nous permet de programmer quelque 200 événements par an », peut s'enorgueillir Maxime Lehembre, qui évoque aussi bien les ateliers d'impression trois D que de construction de jeux bois, le contest de graff, les expos, les rendez-vous du bébé lecteur, les conférences, projections de films, initiations à l'informatique, etc.

Ouf, n'en jetez plus !, pourrait freiner le consommateur rassasié. Si ce n'est qu'ici, le principe de consommation est banni, au profit des « échanges », de « la médiation », des « curiosités transversales. » Et c'est comme ça que le collégien, venu chercher un bouquin pour son exposé, va s'attarder devant des photos, remporter le tournoi de jeux et s'inscrire au Festi-Suédé. Une fois le fil noué, plus question de le couper !

Lysiane GANOUSSE



COMMUNES

CCMM

Richardménil contre Monsieur KK



Les époux Péchoux sont venus au tribunal avec leur avocat mais pas leur adversaire, le maire de Richardménil.

Tandis qu'une vingtaine d'avocats s'agitent devant le président du tribunal de Nancy pour obtenir des reports de procès ou pouvoir plaider leurs dossiers, Romain et Clémence Péchoux attendent sagement dans un coin de la salle d'audience. Ce couple de Richardménil regarde le ballet des robes noires d'un oeil intrigué. Tous deux sont enseignants et pas vraiment familiers de l'univers judiciaire.

S'ils se retrouvent ce mardi face au président Esch, c'est parce qu'ils sont à l'origine d'un site internet qui est dans le collimateur de la mairie. Créé en

avril 2014, leur site, Richardménil.org, attaque, en effet, régulièrement l'action de la municipalité. À côté d'infos pratiques très neutres, on trouve notamment des caricatures à l'humour très potache et régressif.

« On est dans la scatologie puisque le héros de ces dessins est un monsieur KK que l'on fait parler et critiquer allègrement la mairie », souligne Me Christine Tadic, l'avocate de la ville de Richardménil. Et d'ajouter : « On est loin de la qualité de Charlie Hebdo ».

Son adversaire, Me Stéphane Massé, l'avocat des époux Péchoux, hausse les épaules : « Sauf à créer une police municipale de la pensée politique, le bon ou le mauvais goût relève de l'appréciation de chacun ».

Commentaire ambigu

La Justice n'est en effet pas là pour juger de la réussite ou pas de caricatures. D'autant que dans cette affaire, c'est une photo qui a mis le feu aux poudres. Celle du petit Aylan, l'enfant syrien retrouvé mort sur une plage turque en septembre dernier.

Le cliché a été publié sur le site Richardménil.org accompagné d'un commentaire ambigu : « Est-il mieux là qu'à l'école de Richardménil ? » Il s'agissait de dénoncer l'indifférence face au sort des migrants. Mais certains, à la mairie, y ont vu une énième attaque du site contre l'école du village. « La commune a été d'une grande mauvaise foi dans cette affaire », dénonce Me Massé.

Toujours est-il que le maire de Richardménil (qui n'était pas présent au tribunal ce mardi) a décidé de lancer une riposte judiciaire. Basée ni sur la photo choc, ni sur les « formidables aventures de Monsieur KK ». Mais sur l'article L45-2 du code des postes et des télécommunications électroniques qui protège le nom des collectivités locales et empêche un particulier de l'utiliser pour créer un site internet. « Nous demandons donc que les époux Péchoux changent le nom de leur site car cela porte atteinte à l'image de la commune. Ils n'ont qu'à l'appeler Péchoux.org », martèle l'avocate de la mairie qui réclame aussi 5.000 EUR d'indemnités.

Mais de l'autre côté de la barre, il n'est pas question de débaptiser Richardménil.org. Car « il n'y a aucune confusion possible avec le site de la mairie qui s'appelle Richardménil.fr et qui est référencé en première position par les moteurs de recherche », plaide Me Massé.

Le président du tribunal s'est laissé le temps de la réflexion pour trancher dans cette affaire qui agite Richardménil depuis plusieurs semaines. Il rendra sa décision le 26 janvier.

C.G.

Jeudi 14 janvier 2016 / Neuves-Maisons

« J'ai 53 balais et je baisse les yeux ! »



Dur, dur d'être un gendarme, ce mercredi soir, à Neuves-Maisons.

Un grand défouloir. Les riverains du secteur du Point Central ont donné libre cours à leur exaspération, ce mercredi soir, à la mairie de Neuves-Maisons. Pas de langue de bois, pas de précaution oratoire, ni de formule de politesse. Le maire, Jean-Paul Vinchelin, voulait prendre la température. Il a été servi. Cela a été chaud bouillant.

Face à lui, une cinquantaine d'habitants qui ont tous signé une pétition pour dénoncer un problème d'insécurité au Point Central. Tapage nocturne, beuveries en pleine rue, dégradations, injures : ils en ont ras-le-bol du comportement de quelques jeunes désœuvrés. Les mots se bousculent et les récriminations s'accumulent. Dans le plus grand désordre.

Témoignage poignant

Le débat dévie parfois sur de nébuleux conflits de voisinage et sur des incidents anecdotiques. Pour mieux revenir au coeur du sujet avec le témoignage poignant de Rémi S. Ce quinquagénaire a tenté d'intervenir un soir alors que des jeunes éparpillaient des poubelles dans la rue. L'un d'eux l'a menacé avec un tesson de bouteille : « Il m'a dit : vieux con, tu veux que je te balafre à vie ? Depuis, il m'arrive de re-croiser cet individu dans la rue. Et vous savez ce qui se passe ? Je baisse les yeux... J'ai 53 balais et je baisse les yeux ! Vous vous rendez compte ? » Sa voix s'étrangle.

Même le maire est troublé. Lui qui avait déjà toutes les peines du monde à se faire entendre au milieu du déferlement de mécontentement. D'autant qu'il n'a pas de solution miracle sous la main. Des caméras de surveillance ? « Cela ne servirait à rien. » Le recours à la police municipale ? « Nous avons fait un autre choix, celui de faire confiance aux gendarmes ».

Mais ces derniers font ce qu'ils peuvent avec les moyens dont ils disposent. « Si je pouvais mettre deux gendarmes en permanence au Point Central, je le ferais. Mais ce n'est pas possible », tonne le capitaine Kirch, le responsable de la brigade locale. L'officier a de la voix et du tempérament. Mais il a, lui aussi, du mal à se faire entendre. Des appels à se faire « justice soi-même » résonnent dans la salle de la mairie. Et certains riverains, les plus radicaux, se lèvent et claquent la porte de la réunion. Inquiétant. Tellement inquiétant qu'il faut revenir aux fondamentaux de la démocratie. Le maire rappelle le danger de la création de milice. Et le commandant Collard, patron de la compagnie de gendarmerie de Nancy, insiste sur la nécessité d'« agir dans le cadre des lois de la République », que l'on soit gendarme ou simple citoyen. Une évidence qui ne l'était pourtant pas tant que cela ce mercredi soir à Neuves-Maisons.

Christophe GOBIN

Jeudi 14 janvier 2016 / Pulligny

L'année du regroupement pédagogique



Des concitoyens à l'écoute.

Jean-Luc Dussaucy, maire, recevait ce vendredi ses concitoyens, les conseillers, les maires des communes avoisinantes, la conseillère départementale Audrey Normand et Hervé Tillard vice-président de la communauté de commune en vue de partager un moment de convivialité et la galette en ce début d'année. 2015 a été marquée par l'inauguration officielle en collaboration avec la CCMM des bâtiments scolaires, périscolaire, médiathèque. Depuis

la rentrée tous les enfants de Pierreville sont scolarisés au village grâce à « un regroupement pédagogique concentré ». Pour la deuxième année, les T.A.P. sont gratuits. Ils sont une réussite grâce à l'implication de tous. Cette année a vu naître aussi le premier conseil municipal des jeunes composé de huit membres dont le maire Hugo Matton. En septembre 2015, des travaux ont été entrepris pour la rénovation et la modification du carrefour du quartier des commerces. Le maire a remercié tous les bénévoles des associations qui permettent au village de rester animé tout au long de l'année. Hervé Tillard a ensuite détaillé les belles réalisations de la CCMM malgré la baisse des cotations.

Le réseau transport TEM gratuit qui était un service attendu : « La proximité avec l'habitant, cela ne se décrète pas mais cela se vit ! » Un grand projet de la CCMM est le nouveau centre aquatique à Neuves-Maisons. Mme Audrey Normand est ensuite intervenue en expliquant que pour le conseil départemental 2015 fut aussi l'année du renouvellement avec on le sait un contexte financier très difficile pour les collectivités. Elle rappelle l'engagement de proximité auprès des citoyens.

Vendredi 15 janvier 2016 / Pierreville

2016 dans la continuité



Les habitants attentifs lors de la cérémonie des vœux de la municipalité.

Dimanche, à la salle communale, se sont déroulés les vœux de la municipalité aux habitants de la commune.

François Petitdemange, maire, a retracé les moments forts de 2015, attentats de Paris, les élections départementales et régionales... avant d'aborder les travaux réalisés en 2015 : création d'une nouvelle aire de jeux pour les plus jeunes enfants, mise aux normes de la sécurité ; la réfection du chemin de

Xeuilley et de la rue des Hauts-Jardins, dont l'étude a été réalisée et programmée en 2016 ; les réparations d'urgence entreprises sur la voirie ; la sécurisation du trajet des enfants qui empruntent les bus scolaires, rue du Faubourg, place de la Gare... tous ces travaux n'ont pas fait l'objet de subventions, mais réalisés sur fonds propres. Les travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux pour les personnes à mobilité réduite se poursuivent, la salle du conseil municipal a été

transférée du 1er étage de la mairie dans l'ancienne salle de classe du rez-de-chaussée. Il reste à réaliser la mise en place d'un WC pour handicapés.

Avec la suppression de l'école, il a été nécessaire de créer une structure juridique avec Pulligny pour l'accueil des enfants de Pierreville. Les enfants de CM1 et CM2 partiront en classe de neige dans les Alpes, avec une participation de 120 EUR par enfant. Depuis le 1er septembre 2015, deux lignes de bus TMM assurent des liaisons avec Neuves-Maisons.

Le maire a remercié toutes les forces vives de la commune, élus, personnel communal, foyer rural, enseignants de Pulligny, périscolaire, en formulant une bonne et heureuse année autour du pot de l'amitié.

Vendredi 15 janvier 2016 / Xeuilley

Vœux : tradition respectée



Des vœux chaleureux adressés à tous.

Samedi soir, à la salle polyvalente, en présence des élus du secteur, s'est déroulée la cérémonie des vœux de la municipalité devant une petite centaine de personnes.

Après l'introduction du maire, Dominique Potier a été le premier à prendre la parole, en utilisant des termes forts de sens sur la sidération, à la gratitude dans le parcours des gens, le courage, la perte du sens commun, le vivre ensemble, l'espérance afin de préparer l'avenir, des propos faisant suite aux

événements du 13 novembre.

Ensuite, le maire a brossé un rapide tableau de l'année 2015, avec le satisfait du fonctionnement du chauffage du groupe scolaire, mais, avec un point noir, les entrées et les sorties des véhicules des parents d'élèves sur le parking de l'école et rues, où prudence et civisme doivent être de mise afin d'assurer la sécurité de tous. Les travaux au nouveau cimetière, clôture grillagée, palissade en ciment, talus végétalisé, aménagement de la première partie place Ditsch, travaux de mise en sécurité d'une partie de la rue du Stade, trottoirs, chemin d'accès, redressement du virage avec CD 54 et tapis.

En 2016, est programmé le début des travaux d'enfouissement des réseaux secs de l'allée du Hureau, la mise en place d'un plateau ralentisseur et passerelle au niveau du ruisseau, trottoirs, la pose d'un tapis d'enrobés, l'achat de l'immeuble du Lion d'or, étude, avant projet, lieu de vie, réflexion à mener..., en sachant que la commune devra faire des choix, de définir des priorités en tenant compte de la baisse des dotations sans oublier l'amélioration d'internet sur la localité et remercier tous les acteurs de la vie communale, personnel, enseignants, associations autour du pot de l'amitié offert en toute convivialité.

Le lien social, au cœur des vœux



Les habitants sont venus nombreux à la cérémonie des vœux du maire.

« Il fait toujours bon venir à Maron » a déclaré, lors de la cérémonie des vœux de la mairie, Dominique Potier, député de la circonscription. « Il y règne une ambiance familiale et le sens de l'amitié partagée ». Propos venant illustrer les mots du maire, Jean-Marie Butin. Qui a fait état de la chance pour les habitants de petits villages, comme Maron, d'être relativement à l'abri des actes de terrorisme. Après le moment de stupéfaction, le village n'en a pas moins continué à vivre sereinement et en bonne entente grâce à l'action de ses habitants, que ce soit à titre individuel

ou à travers les associations et structures constituées (école, commerçants, services publics...). A ce sujet, il a mis en exergue le festival d'animation proposé par « Mets le son », association de très jeunes gens (le président, Léo Scheer, ayant moins de 20 ans) dont le succès a été retentissant. Comment ne pas évoquer aussi la notoriété fulgurante d'Eliott Sarrey, et par extension le village de Maron, grâce au prix que ce jeune prodige âgé de 14 ans a reçu de Google, avec la création de Bot2karot, son robot jardinier. « Voir une jeunesse capable d'aussi belles choses doit nous redonner confiance en l'avenir et à la certitude du bien vivre ensemble », écrivait-il dans le dernier bulletin municipal. Conviction partagée par les représentants présents des instances publiques.

La notion de citoyenneté a souvent été évoquée dans leurs propos, démontrant que le temps était venu de privilégier le lien social et de restaurer le débat public avec les habitants.

Vœux 2016 : un réseau associatif riche



De nombreux travaux ont été entrepris.

Lors de la cérémonie des vœux, M. Boussert a félicité M. Kapp, directeur général des services de la commune, qui prendra sa retraite méritée en 2016. En présence de M. Lamblin, député de Meurthe-et-Moselle, de Mme Normand et de M. Binsinger, conseillers départementaux, de M. Pinho, président de la CCMM, il a évoqué avec tristesse les attentats de novembre, soulignant « l'élan de résistance qui doit se poursuivre avec sagesse ». Il a aussi expliqué le sentiment d'inégalité ressenti au regard des actions de la CCMM.

Route départementale

La municipalité conjugue efforts d'investissement et maîtrise des charges de fonctionnement, en assurant un service de qualité aux habitants. Mais cet effort doit prendre en compte les décisions de la CCMM,

au budget de laquelle la commune va contribuer lourdement en 2016. En prenant connaissance des projets de la CCMM, il est fait le constat d'un périmètre restreint peu favorable à la commune. Il a exposé alors la possibilité de profiter davantage des commerces et services offerts en mitoyenneté immédiate par le Grand Nancy. Le maire espère une écoute attentive lors de son entrevue avec le préfet, pour lui exprimer ses interrogations sur la pertinence du SDCl. Puis il a exposé les priorités de la commune avec l'important projet pour la route départementale qui traverse le village. Il s'agit de la mettre en sécurité en maîtrisant la vitesse, tout en créant un aménagement esthétique.

Le programme Voisins Vigilants est opérationnel. De bons résultats ont été constatés. Il s'est aussi félicité de la mobilisation qui a permis le maintien de l'agence postale. De nombreux travaux ont été entrepris : plate-forme déchets verts, accès du pont de la Sablière, parking de la MTL, réfections de chaussées et mise aux normes de l'éclairage public.

Le maire a remercié les élus pour leur motivation, les agents communaux pour leur professionnalisme et toutes les personnes qui offrent à Richardménil un réseau associatif riche qui propose nombreuses activités et manifestations.



ACTUALITES

DIVERSES

Richert organise la grande région



Philippe Richert a présenté hier à Strasbourg sa nouvelle organisation territoriale.

Strasbourg. Il dit avoir déjà « le dos en compte ». Depuis qu'il est élu, Philippe Richert parcourt jusqu'à 700 km par jour dans ce territoire « grand comme deux fois la Belgique » qu'il préside. Troyes, Reims, Epinal, Saint-Nicolas-de-Port, Sedan, Givet, il file depuis quelques jours de cérémonie de vœux en cérémonie de vœux, dans la C6 d'occasion de la collectivité, avec chauffeur. « Les Allemands, au moins, ont les voitures qu'il faut. Mais cela ne nous est pas possible », grommelle avec humour l'élu alsacien.

Une semaine après avoir présenté son organisation politique, le nouveau président de la région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine a profité hier de la cérémonie des vœux aux journalistes pour présenter sa future organisation territoriale. Confirmant qu'il conservera des Maisons de Région sur les trois ex-territoires. Et que, conformément à ses promesses de campagne, Metz ne perdra pas tout dans l'affaire.

Renvoi d'ascenseur

Le siège de l'exécutif revient à Strasbourg. C'est aussi dans la ville alsacienne que se réuniront, pratiquement une journée par mois, les commissions permanentes, ouvertes au public et aux médias. Les séances plénières se tiendront en revanche à Metz. Les 169 élus s'y réuniront au minimum quatre journées par an. Plus sûrement cinq. « L'hémicycle est bien dimensionné », confie Philippe Richert. Se gardant de préciser que sa décision tient aussi du renvoi d'ascenseur à Dominique Gros, maire socialiste de Metz, qui a appelé à voter pour lui entre les deux tours face à la menace FN.

De 60 à 30 directeurs

Si Philippe Richert a nommé comme directeur général des services (DGS) son bras droit, François Bouchard, déjà dans cette fonction en Alsace, le président Les Républicains se garde de toute révolution de palais. Les deux anciens DGS, Noël Jouaville en Lorraine et Gérard Colin en Champagne-Ardenne, sont nommés secrétaires généraux de sites.

Par ailleurs, 18 directeurs préfigurateurs, chargés de « piloter la mise en oeuvre des politiques dans leurs champs respectifs, de proposer une organisation intégrée et de préparer une présence au plus près des territoires », ont été nommés. Un 19e va suivre. Parmi eux : 10 Alsaciens, 5 Lorrains et 3 Champardennais. Pour tordre le cou à l'idée d'une mainmise alsacienne, ils seront répartis sur les trois sites : 8 à Strasbourg, 7 à Metz et 4 à Châlons-en-Champagne. Sans que l'on sache pour l'instant lesquels seront rattachés à quelle ville.

Privilégier la proximité aux économies

Pas question, de toute manière, de regrouper sur un même site une même compétence : « Tous les services seront représentés dans chaque ancienne région. Cela ne pose aucun problème avec les moyens modernes et c'est logique vis-à-vis des interlocuteurs de proximité. »

Une notion qui lui est chère et qu'il va même pousser un peu plus loin en créant quatre agences territoriales en Lorraine, et autant en Champagne-Ardenne, « pas forcément dans les chefs-lieux ».

Avec à chaque fois un directeur. Un principe qu'il a déjà expérimenté avec succès en Alsace, à Mulhouse, Sélestat et Saverne. Quinze à 25 fonctionnaires y sont à chaque fois rattachés. Une manière de privilégier la proximité aux économies initialement voulues par la réforme territoriale ? « L'idée est de stabiliser, voire de ramener à la baisse les effectifs, qui sont de 1.800 sur les trois anciens sièges. On va déjà passer d'une soixantaine de directeurs à une trentaine. Mais les économies ne se feront pas du jour au lendemain. Surtout que de nouvelles compétences vont nous revenir. »

Philippe MARQUE

Mercredi 13 Janvier 2016 / Ouverture Lunéville

Une communauté d'agglo ?



Une nouvelle démarche de coopération territoriale va s'engager rapidement, a annoncé Laurent de Gouvion Saint-Cyr aux côtés de Jacques Lamblin et d'Hervé Bertrand, le président du Pays.

L'idée en a été officiellement lancée à l'occasion des voeux du maire et du président de la CCL.

«Face à la création de la nouvelle grande Région, à celle de la Métropole de Nancy, face à l'angoisse de nos populations confrontées à la disparition des services publics, la communauté de communes du Lunévillois ne peut être ni indifférente ni immobile. Nous devons être de ceux qui voient loin et allons donc engager une concertation dans la perspective d'une future communauté d'agglomération. »

Laurent de Gouvion Saint-Cyr veut engager cette concertation « avec calme et pondération » mais rapidement, puisque le conseil communautaire du 28 janvier prochain entérinera cette démarche annoncée officiellement par le président de la CCL lundi soir, à Erckmann, à l'occasion des voeux conjoints de son interco et de la Ville.

Alors que le schéma départemental de coopération intercommunal n'est pas encore bouclé, cette annonce ressemble un peu à un pavé dans la mare lancé aussi devant Hervé Bertrand, le président du Pays du Lunévillois, que Laurent de Gouvion Saint-Cyr imagine pouvoir devenir « l'autorité organisatrice de la mobilité ».

C'est en tout cas la principale annonce reçue par l'assistance fournie des « institutionnels » lunévillois, civils et militaires, lundi soir, auxquels s'étaient joints le préfet Philippe Mahé et le président du conseil départemental Mathieu Klein, devant lequel Jacques Lamblin a lancé l'idée de faire du château de Lunéville « un projet davantage régional que meurthe-et-mosellan ».

Un autre pavé dans la mare ? Affaires à suivre en tout cas, le maire voyant pour sa part dans une future communauté d'agglomération « se dessinant le long de la Meurthe et englobant l'ensemble de l'arrondissement de Lunéville », soit quelque 100.000 habitants, la possibilité d'un « partenariat fécond et équilibré » tant avec l'Acal qu'avec la Métropole de Nancy, en terme d'économie, de tourisme et de transports, notamment.

Catherine AMBROSI
